

Profil de Marché :

LE BANGLADESH

**Un marché privilégié et consolidé
pour le Coton fibre ou l'or blanc du
Bénin**



I. LE PRODUIT

Le Produit béninois : Coton Fibre (Coton non cardé ni peigné)

Code SH du produit : 6 chiffres	520100
Description SH:	520100 Coton, non cardé ni peigné
Lignes tarifaires nationales au Bénin : 	Codes et descriptions : 520100 Coton, non-cardé ni peigné 5201001000 Coton, ni cardé ni peigné : non égrené 5201009000 Coton, ni cardé ni peigné : autre
Lignes tarifaires nationales en Inde :	520100 ou 52010000 : Coton, non-cardé ni peigné 52010050 Coton, ni cardé ni peigné (étiquette détaillée non disponible) 52010090 Coton, ni cardé ni peigné (étiquette détaillée non disponible)

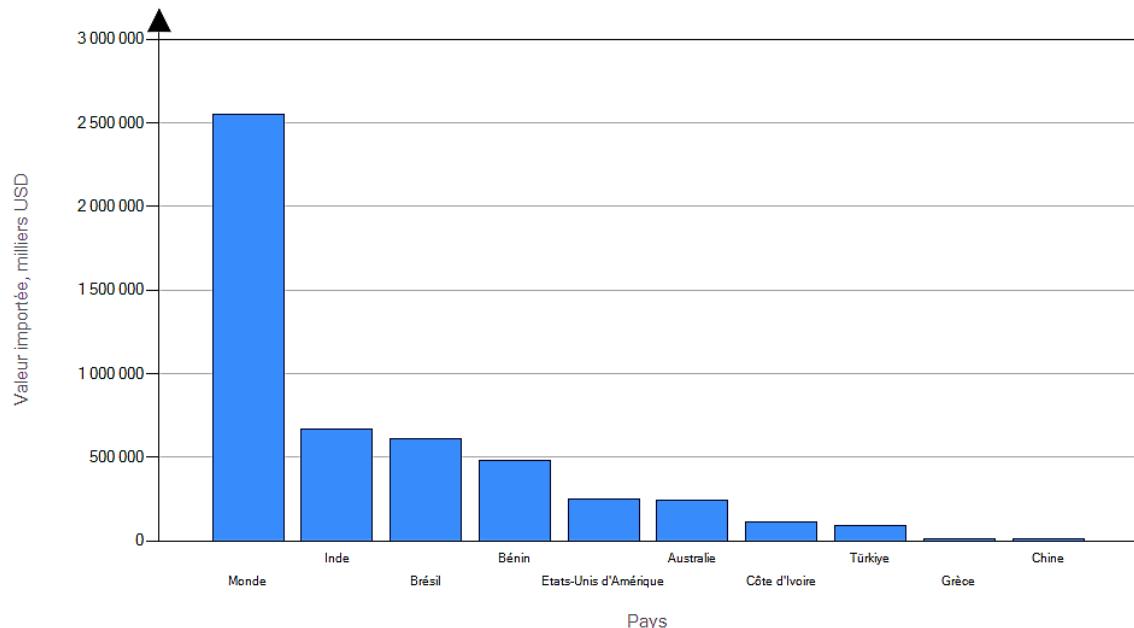
II. ANALYSE DE LA PERFORMANCE COMMERCIALE

Marché cible : Bangladesh

En 2024, le Bangladesh a importé pour **2 553 618 000 USD** de *Coton fibre non-cardé ni peigné*, en provenance du monde entier, se classant ainsi au **2^e rang mondial** des pays importateurs de ce produit après **la Chine (32,3)**. Ces importations représentaient **15,5% du total mondial** pour cette catégorie de produit. Durant la même année, les importations du Bangladesh en provenance du Bénin se sont élevées à **480 432 000 USD**, ce qui représente une **part de marché de 18,8 %** détenue par le Bénin sur les importations totales du Bangladesh pour ce produit.



Graphique N°1 : Valeur des importations mondiales du Coton fibre non cardé ni peigné du Bangladesh en 2024 et liste des dix (10) principaux marchés fournisseurs.



L'Analyse de ce graphique révèle qu'en 2024, le Bangladesh s'est imposé comme le deuxième plus grand importateur mondial de coton fibre non cardé ni peigné, avec un volume d'importations atteignant 2,55 milliards USD, soit 15,5 % des importations mondiales. Dans ce contexte, le Bénin se distingue en se hissant au 3^e rang des fournisseurs de ce marché stratégique, avec des exportations d'une valeur de 480,4 millions USD, représentant 18,8 % de la part de marché bangladaise pour ce produit.

Cette performance confère au Bénin une position clé parmi les pays exportateurs de coton vers le Bangladesh, devançant des acteurs majeurs tels que les États-Unis, l'Australie ou la Chine. Elle reflète la compétitivité du coton béninois, tant en termes de qualité que de régularité d'approvisionnement. Toutefois, cette position est disputée, notamment par d'autres pays africains tels que la Côte d'Ivoire, le Togo, le Burkina Faso, le Mali ou encore la Tanzanie, également présents sur ce marché et susceptibles de renforcer leur offre.

Pour consolider et renforcer sa place, le Bénin gagnerait à investir davantage dans la **qualité et la traçabilité** de son coton, à travers des certifications valorisantes (durables, équitables, bio), à **diversifier ses débouchés en Asie** pour limiter les risques liés à la concentration sur un seul marché, et à promouvoir l'origine « Made in Bénin » auprès des acheteurs industriels. En parallèle, le pays devrait poursuivre ses efforts diplomatiques et commerciaux pour améliorer l'accès au marché bangladais via des accords logistiques ou tarifaires avantageux.

Face à la concurrence croissante, notamment intra-africaine, seule une stratégie proactive, combinant innovation, intelligence commerciale et différenciation, permettra au Bénin de **maintenir durablement sa position de leader africain** du coton sur le marché bangladais, tout en ouvrant de nouvelles perspectives à l'export.

Messages clés et recommandations pratiques

- **Position stratégique** : Le **Bangladesh** est le **2^e importateur mondial de coton fibre** (15,5 % du marché). **Le Bénin occupe une place clé** avec **18,8 % de part de marché**, devant des fournisseurs mondiaux majeurs.
- **Défis compétitifs** : Cette position reste menacée par une concurrence accrue, notamment des pays africains (Côte d'Ivoire, Togo, Burkina Faso, Mali, Tanzanie).
- **Actions prioritaires** : Miser sur la qualité et la traçabilité via des certifications, promouvoir le « Made in Bénin », diversifier les débouchés asiatiques et renforcer les leviers diplomatiques et logistiques.

Dynamisme du Marché

Au cours des cinq dernières années (**2020-2024**), la valeur des importations mondiales de Coton fibre non cardé ni peigné par le **Bangladesh** a augmenté de **04%** par an. Cette performance du marché Indien était **supérieure** à la croissance mondiale des importations de ce produit, qui a quant à elle **augmenté** de **02%** sur la même période.

Cette situation a permis au Bangladesh d'augmenter sa part des importations mondiales de Coton fibre non cardé ni peigné à **15,5%** en 2024.

Cette tendance reste positive et se **poursuit** avec une accélération du rythme des importations car, sur la période **2023-2024**, le **taux de croissance annuelle des importations du Bangladesh** a augmenté de **15 %**.

Dans ce contexte dynamique les importations **bangladaises** en provenance du Bénin se sont particulièrement distinguées car leur valeur a **augmenté de 8%** par an **entre 2020-2024**. Ce taux, supérieur à la croissance globale du marché qui est de **02%** indique un renforcement de la présence béninoise sur ce marché porteur.

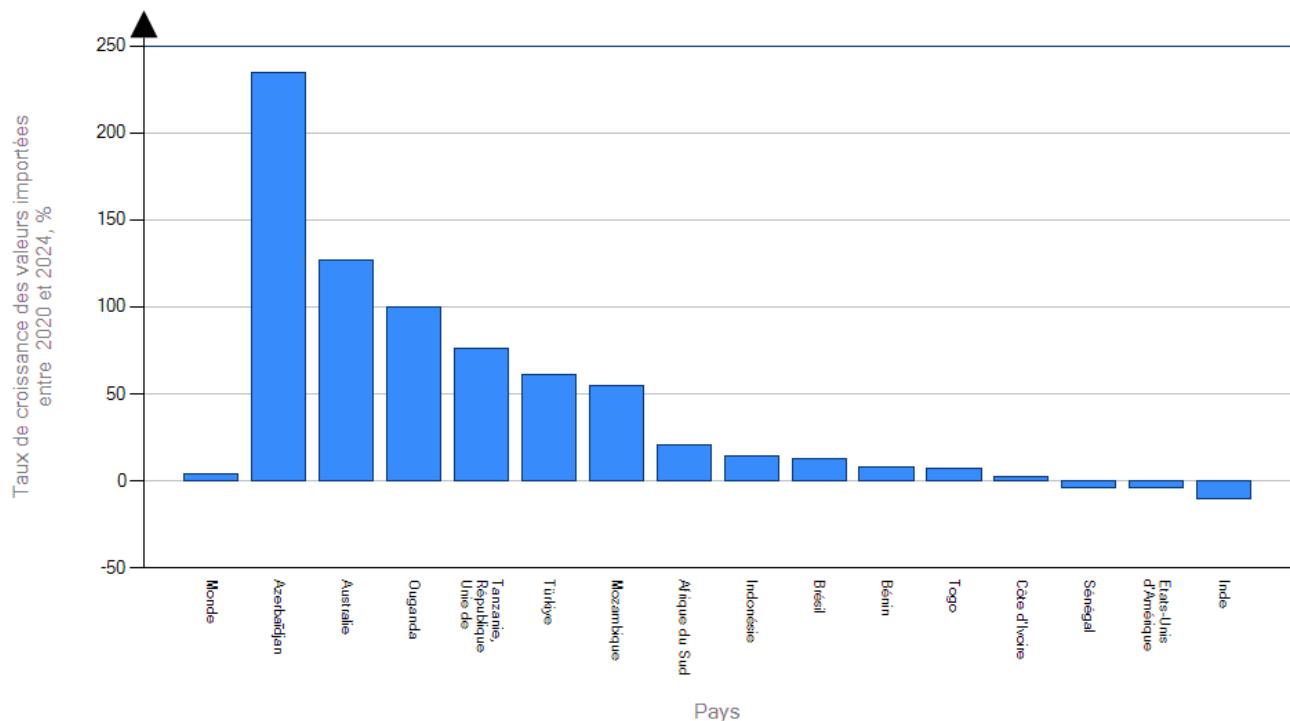
Concurrence

L'offre de Coton fibre non cardé ni peigné sur le marché du Bangladesh **est peu concentrée** avec **un taux de concentration de 0,18%**. Cela signifie que le marché est très ouvert et diversifié, avec une concurrence forte entre de nombreux fournisseurs, sans position dominante claire. Les cinq principaux pays fournisseurs sont :

- **L'Inde** avec une part de marché de **26,1 %**
- **Le Brésil** avec une part de marché de **23,9 %**
- **Le Bénin** avec une part de marché de **18,8%**
- **Les États-Unis d'Amérique** avec une part de marché de **9,8%**
- **L'Australie** avec une part de marché de **9,6%**



Graphique 2: Croissance des valeurs des importations du Coton fibre non cardé ni peigné du Bangladesh au cours des 5 dernières années 2020-2024, incluant les principaux fournisseurs.



Parmi les principaux fournisseurs de Coton fibre du Bangladesh ceux qui ont augmenté leur part de marché au cours des cinq dernières années (2020-2024) sont notamment :

- **L'Australie** avec un taux de croissance en valeur exceptionnelle de **127 %**
- **Le Brésil** avec un taux de croissance en valeur de **13%**
- **Le Bénin** avec un taux de croissance en valeur de **8%**

En revanche, les **États-Unis** et l'**Inde** ont vu leur part de marché dans les importations bangladaises **reculer**, pour n'atteindre respectivement que **-4% pour les États-Unis et -10% pour l'Inde** entre 2020 et 2024, marquant un déclin notable sur la période.

Analyse de l'évolution des importations du Bangladesh (2020-2024) : Saisonnalité, Concurrence et Position des pays voisins

Entre 2020 et 2024, les importations mondiales de Coton fibre non cardé ni peigné du Bangladesh ont augmenté de 4 % par an, soit deux fois plus vite que la moyenne mondiale qui était de 2%. En 2024, le pays représentait 15,5 % des importations mondiales. La demande s'est fortement accélérée entre 2023 et 2024 (+15 %), confirmant le rôle central du Bangladesh dans l'industrie textile mondiale.

Dans ce contexte favorable, le Bénin a connu une croissance annuelle moyenne de 8 % de ses exportations vers ce marché au cours de la période 2020-2024. **En 2024, le Bénin est devenu le troisième fournisseur du Bangladesh avec 18,8 % de part de marché**, derrière l'Inde (26,1 %) et le Brésil (23,9 %). Cette percée illustre sa position stratégique dans un marché porteur et très compétitif.

La concurrence reste néanmoins vive entre les fournisseurs sur ce marché peu concentré (0,18). Parmi les principaux fournisseurs du Bangladesh les pays ayant enregistré les plus fortes croissances sur la période 2020-2024 sont l'Australie (+127 %) et le Brésil (+13 %), tandis que l'Inde (-10 %) et les États-Unis (-4 %) ont perdu du terrain.

Position des pays africains

D'autres pays africains comme la Côte d'Ivoire, la Tanzanie et l'Afrique du Sud renforcent aussi leur présence, accentuant la concurrence. L'Afrique s'impose ainsi comme un fournisseur de plus en plus important pour le Bangladesh.

Pour maintenir et consolider durablement sa position, le Bénin gagnerait à miser sur une logistique compétitive, à valoriser la qualité et la traçabilité de son coton et à nouer des partenariats solides avec les industriels bangladais. Une veille attentive sur les autres fournisseurs africains sera également clé pour préserver son avantage comparatif sur ce marché en expansion.

Messages clés et recommandations pratiques

- **Marché en croissance** : Le Bangladesh augmente rapidement ses importations de coton (+4 %/an entre 2020-2024 et +15 % entre 2023-2024), représentant 15,5 % du marché mondial en 2024.
- **Position du Bénin** : Le Bénin est le 3^e fournisseur du pays avec 18,8 % de part de marché et +8 % de croissance annuelle.
- **Concurrence** : Le marché est ouvert et compétitif ; mais pour garder son avance, le Bénin doit soigner la qualité, la logistique et renforcer les partenariats avec les industriels bangladais.

Situation des importations du Bangladesh par rapport aux importations mondiales

En 2024, la valeur unitaire moyenne des importations **de Coton en Inde** s'élevait à **1 936 USD/tonne**, soit un niveau **inférieur à la moyenne mondiale**, estimée à **2 013 USD/tonne**. Cela reflète une stratégie d'approvisionnement efficace, basée sur des volumes importants, des fournisseurs compétitifs et une optimisation des coûts pour soutenir son industrie textile.



Situation des exportations du Bénin vers le marché cible : Le Bangladesh

En 2024, la valeur unitaire des importations du Bangladesh en provenance du Bénin s'établissait à **1 867 USD par tonne**. Cette valeur a augmenté au cours des cinq dernières années (2020-2024), ce qui peut s'expliquer par une meilleure qualité du coton béninois, de meilleures conditions de vente ou une adaptation aux exigences du marché bangladais en matière de traçabilité et de régularité.



Parmi les dix principaux fournisseurs du Bangladesh, la valeur unitaire la plus basse est enregistrée par le Brésil avec une valeur de **1 867 USD**, tandis que la plus élevée est observée pour **l'Australie** avec une valeur de **2 059 USD** par tonne.

Cet écart modéré entre les valeurs unitaires laisse supposer que le **marché bangladais** du coton est **homogène**. Cela signifie que les prix sont assez proches et les produits proposés présentent peu de différences entre les fournisseurs. Cela pourrait s'expliquer par la qualité standard exigée, la forte concurrence et des prix adaptés aux besoins de l'industrie textile. La compétition se joue donc surtout sur la qualité, la fiabilité et la logistique. »

Analyse des valeurs unitaires et de la compétitivité-prix :

Positionnement compétitif du Bénin sur un marché indien fortement concurrentiel du Coton fibre non cardé ni peigné

En 2024, le marché bangladais du coton fibre est fortement concurrentiel et relativement homogène, avec des valeurs unitaires proches entre fournisseurs. Le Bénin s'y positionne avantageusement avec un prix unitaire bas



(**1 867 USD/tonne**), équivalent à celui du Brésil et inférieur à la moyenne du marché (1 936 USD). Cette compétitivité-prix, combinée à une possible montée en gamme, renforce l'attractivité du coton béninois. Dans un marché où la différenciation repose sur des critères non tarifaires, le Bénin doit continuer à miser sur la qualité, la fiabilité et la régularité de son offre pour maintenir sa position.

Messages clés et recommandations pratiques

- **Un marché concurrentiel et homogène** : Les prix du coton importé par le Bangladesh sont proches entre fournisseurs, traduisant une forte concurrence et des standards de qualité similaires.
- **Un positionnement avantageux du Bénin** : Avec 1 867 USD/tonne, le coton béninois est compétitif, au même niveau que le Brésil et inférieur à la moyenne du marché (1 936 USD).
- **Recommandations** : Pour consolider durablement sa position, le Bénin doit continuer à améliorer la qualité, garantir la régularité et renforcer sa fiabilité logistique

III. COMPRENDRE L'ACCES AU MARCHE

Conditions d'accès

À l'exportation du coton fibre non cardé ni peigné (SH 520100) vers le Bangladesh, le **produit d'origine béninoise bénéficie d'un droit de douane nul de 0 %**.

Ce tarif ne découle pas d'un accord préférentiel spécifique entre le Bénin et le Bangladesh, mais de l'application du régime de la « Nation la Plus Favorisée » (NPF), accordé par le Bangladesh à tous les pays membres de l'OMC sans distinction.

Accord commercial existant

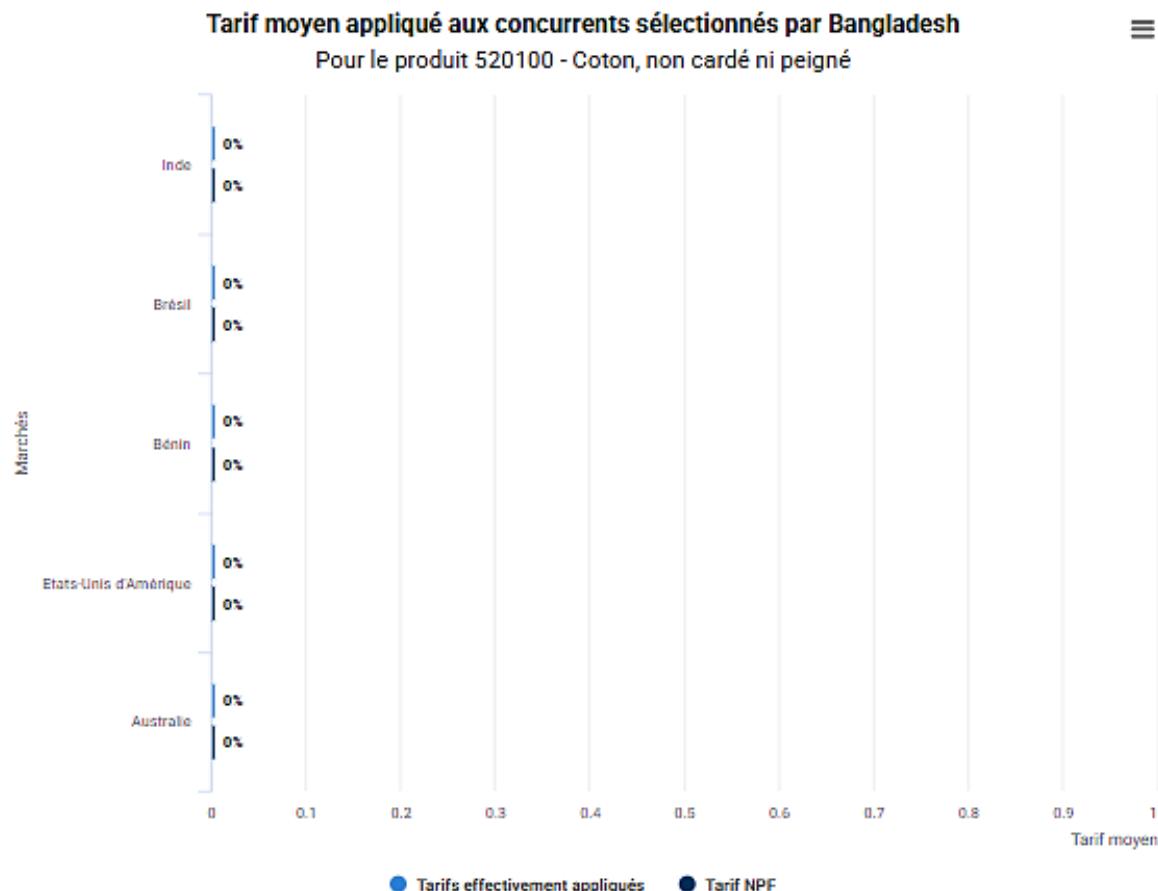
Aucun accord commercial bilatéral ou régional spécifique n'existe entre le Bénin et le Bangladesh pour ce produit.

Le Bangladesh a toutefois conclu des accords régionaux, notamment avec la SAARC et l'APTA, dont le Bénin n'est pas membre. Certains fournisseurs asiatiques bénéficient donc d'avantages supplémentaires que le Bénin ne possède pas.

Même si le droit de douane est aujourd'hui nul, l'absence d'accord spécifique expose le Bénin à un risque de modification des règles et limite sa compétitivité. Pour sécuriser durablement ses exportations, il serait stratégique d'envisager, à moyen terme, des partenariats bilatéraux ou des accords de coopération avec le Bangladesh.

Concurrence

Graphique 3: Tarifs moyens appliqués par le Bangladesh sur le coton SH 520100 aux cinq plus grands concurrents du Bénin



Accès au marché bangladais du Coton fibre non cardé ni peigné : Avantage tarifaire du Bénin et positionnement concurrentiel.

En 2025 le Bénin ne bénéficie d'aucun avantage tarifaire particulier sur le marché bangladais pour le coton non cardé ni peigné (SH 52010000), puisque le tarif appliqué est de 0 %, au même titre que ses principaux concurrents tels que l'Inde, le Brésil, les États-Unis, l'Australie ou la Côte d'Ivoire. Ce tarif nul relève du régime de la Nation la Plus Favorisée (NPF) de l'OMC, appliqué sans discrimination. Toutefois, certains concurrents comme l'Inde bénéficient d'accords commerciaux préférentiels en vigueur avec le Bangladesh (SAARC, APTA), ce qui leur confère une position plus sécurisée à long terme. En l'absence d'un cadre préférentiel, le Bénin reste exposé à d'éventuels changements de politique tarifaire. Il serait donc opportun d'explorer des voies de coopération bilatérale pour renforcer et sécuriser durablement son accès à ce marché.



Mesures correctives : Bien qu'aucune mesure corrective commerciale (comme des droits antidumping, compensateurs ou de sauvegarde) ne soit actuellement en vigueur sur les exportations de coton béninois vers le Bangladesh, le Bénin doit rester vigilant. En cas de forte hausse des volumes exportés ou de tensions commerciales, le Bangladesh pourrait mettre en place de telles mesures pour protéger son industrie textile locale. Il est donc essentiel que le Bénin veille à maintenir des pratiques commerciales transparentes et conformes aux règles de l'OMC, tout en diversifiant ses débouchés pour limiter les risques liés à d'éventuelles restrictions unilatérales.

Exigences réglementaires (mesures non tarifaires)

L'exportation du Coton non cardé ni peigné (code SH 52010000) du Bénin vers le Bangladesh n'est soumise qu'à une **(01) seule exigence obligatoire** d'accès au marché relevant des **mesures non tarifaires**. Cette obligation **B310** concerne **l'étiquetage des produits emballés**. En effet selon une ordonnance de 1982 **sur les normes de poids et mesures**, tout produit conditionné doit indiquer clairement son identité, sa quantité, son prix, ainsi que les noms du fabricant et du distributeur. Cette règle s'applique à tous les pays, sans discrimination.



Pour le coton généralement exporté en vrac, cette exigence n'a pas d'impact direct, sauf en cas de conditionnement. Il est donc recommandé aux exportateurs béninois de veiller au respect des normes d'étiquetage si le coton est emballé, afin d'éviter tout blocage en douane. Cette réglementation étant légère, le Bénin bénéficie d'un accès relativement facile au marché bangladais.

Synthèse des mesures non tarifaires et conditions d'accès au marché bangladais :

Le Bénin bénéficie d'un **accès en franchise de droits de douane (0 %)** au marché bangladais pour le **coton fibre non-cardé ni peigné**, mais ce tarif repose sur **le régime NPF**.

(Nation la Plus Favorisée) de l'OMC, sans avantage préférentiel spécifique. Cela le rend vulnérable à d'éventuelles révisions tarifaires. En revanche, des concurrents comme l'Inde, la Chine ou le Pakistan bénéficient d'un accès préférentiel via des accords régionaux comme **le SAARC** (South Asian Association for Regional Cooperation) et **l'APTA** (Asia-Pacific Trade Agreement), ce qui renforce leur compétitivité par rapport au Bénin.

Par ailleurs les mesures non tarifaires imposées par le Bangladesh sont minimes se limitant à une seule exigence d'étiquetage applicable aux produits emballés, ce qui a peu d'impact sur le coton exporté en vrac. Toutefois, la position concurrentielle du Bénin reste fragile : il ne bénéficie ni d'un avantage tarifaire durable, ni de mécanismes de protection en cas de tensions commerciales.

Dans ce contexte, il serait opportun pour le Bénin d'envisager des accords bilatéraux ou régionaux, notamment avec le Bangladesh, pour consolider durablement ses parts de marché et améliorer sa compétitivité tout en diversifiant ses débouchés. Une veille constante sur la conformité aux réglementations techniques des marchés visés et le respect des engagements s'impose également pour anticiper toute éventuelle mesure corrective.

Messages clés et recommandations pratiques

- **Le coton béninois** bénéficie d'un accès en **franchise de droits de 0 % au marché bangladais**, mais uniquement dans le cadre du **régime NPF de l'OMC, sans avantage préférentiel** spécifique.
- Les **principaux concurrents** (Inde, Chine, Pakistan) **profitent d'accords préférentiels** qui renforcent leur compétitivité face au Bénin.
- Les mesures non tarifaires sont très limitées (simple exigence d'étiquetage), ce qui facilite l'exportation du coton béninois en vrac.
- Pour consolider sa position, le Bénin devrait envisager la négociation d'accords bilatéraux ou régionaux, diversifier ses marchés et assurer une veille constante sur les réglementations techniques.

IV. ANALYSE DU POTENTIEL

Le potentiel commercial à l'exportation est une estimation des exportations qui pourraient avoir lieu au cours des 5 prochaines années.

Potentiel d'exportation du Coton non cardé ni peigné du Bénin vers le Bangladesh

Le **Bénin affiche un potentiel non réalisé d'environ 100 000 000 USD** pour les exportations du Coton fibre non cardé ni peigné vers **le Bangladesh à l'horizon 2029**.

En 2024, avec 480 millions USD exportés, il occupe déjà la **troisième place** parmi les fournisseurs du Bangladesh avec **18,8 % de part de marché**. Toutefois, ce niveau reste **inférieur** à celui des principaux concurrents comme l'Inde (665 M USD) ou le Brésil (610 M USD), ce qui suggère que le Bénin **n'exploite pas encore pleinement son potentiel** sur ce marché stratégique à forte demande.

En même temps, les pays suivants ont aussi du potentiel d'exportation vers ce marché :

- **Les États-Unis**, avec un potentiel non réalisé de **283 000 000 USD**
- **L'Australie**, avec un potentiel non réalisé de **362 000 000 USD**
- **Le Brésil** avec un potentiel non réalisé de **10 000 000 USD**

Notons cependant que **l'Inde** qui constitue le 2^e fournisseur présentant le plus fort potentiel d'exportation du coton vers le Bangladesh a déjà dépassé ses espérances sur ce marché qui continue d'être en fortement demandeur pour ce produit.

Par ailleurs, **plusieurs marchés alternatifs** offrent des opportunités intéressantes pour le Bénin en matière d'exportation du Coton fibre non cardé ni peigné dans le cadre d'une stratégie de diversification géographique, notamment :

- **Le Pakistan**, avec un potentiel non réalisé de **18 000 000 USD**
- **L'Inde**, avec un potentiel non réalisé de **9 000 000 USD**
- **La Turquie**, avec un potentiel non réalisé de **8 200 000 USD**

Notons cependant que la **Chine et l'Égypte** qui constituent les 2^e et 3^e marchés à plus fort potentiel pour le coton béninois ont déjà dépassé leur potentiel d'exportation mais demeurent des grands marchés demandeur du coton Béninois.

Ces données soulignent la nécessité pour le Bénin de consolider sa position sur le marché bangladais tout en intensifiant ses efforts pour combler son potentiel non réalisé, notamment à travers l'amélioration de la compétitivité-prix, la régularité des volumes exportés et le renforcement des relations commerciales avec les acteurs du textile bangladais en vue de capter durablement les opportunités de marché à l'horizon 2029.

V. CONCLUSION

L'analyse du marché bangladais du Coton fibre non cardé ni peigné confirme qu'il s'agit d'un **marché porteur et stratégique pour le Bénin** avec une demande en forte croissance (+15 % entre 2023 et 2024) et une part de marché déjà significative (18,8 % en 2024) pour le Bénin. 2^e pays importateurs du monde du coton fibre, en 2024, le Bangladesh a représenté 15,5 % des importations mondiales de ce produit. Dans ce contexte, le Bénin s'est hissé au **3^e rang des fournisseurs**, avec **480 millions USD exportés** et une **part de marché de 18,8 %**, témoignant de la compétitivité de son coton, tant en prix qu'en régularité d'approvisionnement.

Cependant, cette position reste **fragile et partiellement exploitée** : le Bénin dispose encore d'un **potentiel non réalisé estimé à environ 100 millions USD à l'horizon 2029**, et ne bénéficie d'**aucun avantage préférentiel consolidé** sur ce marché, contrairement à certains concurrents asiatiques (Inde, Chine, Pakistan). La **concurrence reste vive**, y compris avec d'autres pays africains qui montent en puissance (la Côte d'Ivoire, la Tanzanie, l'Afrique du Sud, et le Mozambique).

Malgré ces défis, **le marché bangladais représente une réelle opportunité** pour accroître et sécuriser les exportations béninoises. Pour y parvenir, il est recommandé au Bénin de :

- **Renforcer la qualité, la traçabilité et la régularité de son coton**, avec des certifications valorisantes (durable, équitable, bio) ;
- **Développer une diplomatie économique active** en vue de négocier un cadre préférentiel ou des accords logistiques avantageux ;
- **Améliorer la compétitivité logistique** et les infrastructures de transport vers l'Asie ;
- **Approfondir les relations commerciales avec les industriels bangladais**, principaux acheteurs du coton brut ;
- **Diversifier ses débouchés vers d'autres marchés prometteurs** tels que le Pakistan la Chine, l'Égypte, l'Inde et la Turquie, identifiés comme à fort potentiel.

En conclusion, le marché bangladais constitue une **opportunité commerciale attractive mais concurrentielle**, qui mérite d'être consolidée par une stratégie export claire, structurée et résiliente. À moyen terme, cette approche permettra au Bénin de maintenir son rang parmi les leaders africains de l'exportation de coton et d'ouvrir de nouvelles perspectives à l'international pour sa filière.